

En présence des organisations et associations suivantes

Association Eleveurs et Montagnes
Fédération Nationale Ovine
Fédération Régionale Ovine Sud-Est
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles
Jeunes Agriculteurs PACA
Confédération paysanne
Coordination rurale
Associations des Bergers de Provence et des Alpes du Sud
Chambre régionale d'agriculture PACA
Maison régionale de l'élevage



Avec le soutien total de ceux qui sont trop loin pour être présents...

CNRH
Association Le Cercle
Jean Lassalle, président de « *Des racines et des Hommes* »

Conférence de presse du 28 novembre 2014

Ce qui motive notre présence, ce soir, nous, les représentants du monde de l'élevage et des bergers, est si grave que nous avons tenu à nous rassembler tous, pour la première fois, pour parler d'une seule voix.

Faut-il qu'il y ait vraiment urgence pour que nous soyons tous réunis ce soir pour dire à quel point le projet d'extension de la convention de Berne aux hybrides du loup qui se prépare en ce moment à Strasbourg, est grave et dangereux. Dangereux non seulement pour nous qui sommes déjà tellement malmenés par les loups, mais aussi pour notre pays, pour nos enfants.

Il y a seulement quelques jours, nous avons appris par le Ministère de l'Écologie la préparation de ce projet mené dans la précipitation. Ce texte sera en effet examiné par le comité de Berne, à Strasbourg, la semaine prochaine et jusqu'au 5 décembre. Nous remercions le député européen José Bové qui à notre demande est intervenu pour exiger le retrait du texte.

Il nous rejoint pour dire que ce projet est en tous points une aberration. Tout d'abord sur le plan écologique. Il détourne la convention de Berne de son objectif qui est la protection de la faune SAUVAGE. C'est comme si, demain, on se mettait à protéger les cochongliers !

C'est aussi une aberration pour l'élevage. On sait que ces hybrides attaquent davantage les troupeaux et on se demande s'ils ne peuvent devenir dangereux pour l'homme. On comprend mieux les modifications de comportement que tous les éleveurs ont observé : des animaux qui s'approchent de l'homme, mangent dans les poubelles, sortent le jour autant que la nuit, des prédateurs de plus en plus audacieux sur nos troupeaux... Les protéger, ça reviendrait à laisser proliférer de véritables monstres que nous ne pourrions absolument plus contrôler !

Et puis, imaginez un peu à quelle aberration on arrive : on veut protéger des animaux dont la présence va faire **disparaître** le loup, le **vrai**, le « canis lupus ». Le texte préparatoire du

comité permanent de Berne fait cet aveu **incroyable** que « l'hybridation Loup-Chien est une **menace critique** sur la population de loups sauvages : la preuve génétique et phénotypique a été rassemblée dans la plupart des Régions italiennes, incluant le périmètre des plus grands Parcs nationaux. »

La protection du loup repose sur un **mensonge** et une dissimulation lorsqu'elle s'applique non pas au « canis lupus » mais à des « bâtards ».

Si on lit les études réalisées récemment par des scientifiques italiens, on se demande si l'hybridation n'est pas tellement avancée que les vrais loups ont probablement déjà disparu.

Les Italiens ont bien compris que cette hybridation est ancienne : elle remonterait aux années 40 à 70. A cette époque, il ne restait qu'une centaine de loups en Italie pour des dizaines de milliers de chiens errants !

Les gènes ont eu tout le temps de se répandre à toute la population de loups. Et comme le nuage de Tchernobyl, les hybrides ne se sont pas arrêtés à la frontière française !

Le gène du chien est largement présent chez les loups français. On le sait depuis longtemps et on a tout fait pour cacher cette information capitale au grand public. Comment les gens auraient-ils pu accepter qu'on consacre des dizaines de millions d'euros à protéger des hybrides ?

L'hybridation avérée des loups en France a une autre conséquence directe : ces chiens loups ou loups chiens ne peuvent plus bénéficier du statut de protection de la convention de Berne. Ils doivent donc être abattus sans hésitation par les chasseurs ou les éleveurs qui ne peuvent plus être condamnés pour ça !

Aujourd'hui, on n'en est plus à savoir combien de loups on a le droit d'abattre. Les éleveurs demandent qu'on abatte immédiatement ces chiens-loups par mesure de précaution, y compris au-delà des quotas, y compris sur le territoire des parcs nationaux !

Nous demandons la mise à disposition publique des analyses génétiques et de toutes les données scientifiques permettant de justifier qu'il s'agit de loup ou non. Nous demandons la transparence totale sur l'analyse de référence permettant de prétendre qu'il s'agit d'un loup italien.

Nous exigeons la même transparence sur le loup italien. Nous demandons la réhabilitation des chasseurs et des éleveurs qui, dans le passé, ont été condamnés.

Nous demandons bien sûr à l'Europe de **renoncer** à ce projet **démentiel** et de **rembourser** à l'Etat français les sommes dépensées inutilement à protéger des chiens-loups ou des loups-chiens. Nous demandons aux élus français d'intervenir à leur tour auprès du comité de Berne pour qu'ils renoncent à cette folie.